

NORTH ATLANTIC MILITARY COMMITTEE  
COMITE MILITAIRE DE L'ATLANTIQUE NORD

PERMANENT CHAIRMAN

PRESIDENT PERMANENT

WASHINGTON

Le 25 Janvier 1966

*Mon cher Ami*

Le Comité Militaire a approuvé le papier sur la reconstitution du Quartier Général - 2 A.T.A.F.

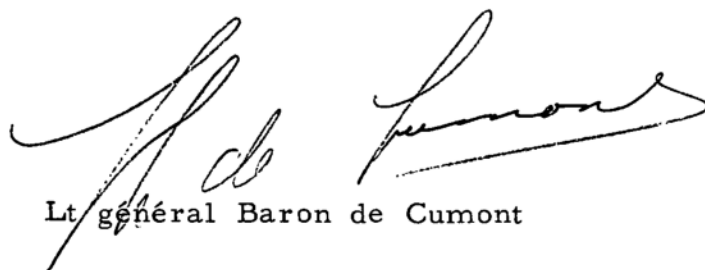
Ce papier a subi un retard de près de neuf mois dans l'attente d'une décision sur la prolifération.

La nouvelle organisation, imposée par les nécessités de la défense aérienne, fonctionne au moyen d'expédients depuis plus d'un an. Le personnel supplémentaire est déjà fourni en partie par les nations intéressées et les dépenses de fonctionnement du nouveau centre de contrôle ( 3 JSC) ont été approuvées par le MBC en 1965 et 66. Il me semble urgent de régulariser cette situation.

Je ne crois pas que l'approbation de la réorganisation fasse des difficultés au Conseil. Un point litigieux sera peut-être l'inclusion du personnel des centres de secteurs d'opérations (SOC) dans les tableaux d'effectifs internationaux, inclusion à laquelle les Britanniques étaient initialement opposés. SACEUR, dans sa lettre d'envoi, couvre ce point clairement.

Puis-je vous demander votre appui pour que ce papier soit traité rapidement au Conseil. Je me sens, par mon action sur la prolifération, partiellement responsable du retard subi et vous serais reconnaissant de m'aider à le combler.

*Bien cordialement à vous*



Lt général Baron de Cumont

Monsieur F. Didier Gregh  
Secrétaire Général Délégué  
Palais de l'OTAN - Paris

IMS Control Nr: I66001748